



Conseil de sécurité

Briefing

La situation en Libye

19 juin 2023

Déclaration lue par Adrian Hauri
Représentante permanente adjointe de la Suisse

Monsieur le Président,

Je remercie le Représentant spécial Abdoulaye Bathily pour son exposé, ainsi que les intervenantes et les intervenants pour leurs exposés. Je salue la présence du Représentant permanent de la Libye à la séance.

Avant d'élaborer trois points, permettez-moi de faire référence au tragique naufrage en Méditerranée après qu'un bateau surchargé ait chaviré et coulé au large des côtes grecques alors qu'il était en provenance de la Libye. Des milliers de migrants meurent et disparaissent chaque année dans la Méditerranée. Nous sommes attristés par l'annonce de ce naufrage et j'exprime mes plus sincères condoléances aux victimes et à leurs proches.

Monsieur le Président,

Premièrement, la Suisse prend acte du travail effectué par le Comité 6+6 à Buznika pour parvenir à un accord sur des projets de lois électorales. Celles-ci représentent certes une étape primordiale du processus politique, mais des lois électorales, à elles seules, n'ouvriront pas la voie vers les élections. Un accord pré-électoral inclusif est nécessaire afin de garantir l'environnement propice de ces élections et l'acceptation de leurs résultats. Dans cet accord, les acteurs libyens devront présenter des engagements fermes pour garantir la sécurité du processus électoral, le respect de la liberté d'expression et d'association et la pleine participation de la société civile. Cet accord doit en outre contenir des jalons clairs et des échéances précises. Ce processus ne peut être mené que sous les auspices de la Mission d'Assistance des Nations-Unies en Libye (MANUL) et à travers l'engagement personnel du Représentant spécial à qui la Suisse réitère son plein soutien. La Suisse exhorte donc tous les acteurs libyens à s'engager de manière constructive, sincère et substantielle, avec la médiation que le Représentant spécial engagera dès à présent pour esquisser les contours de ce pacte pré-électoral.

Deuxièmement, la Suisse encourage la communauté internationale à soutenir le Représentant Spécial de manière unie et cohérente. Nous sommes prêts pour un tel soutien, en particulier dans les différents niveaux du Processus de Berlin. Le 22 mai dernier, la Suisse et les autres co-présidents ont convié une réunion plénière du Groupe de Travail sur le droit humanitaire et les droits de l'homme à Tripoli. Cette session s'est terminée par la signature d'une Déclaration d'Intention entre le Conseil Présidentiel et les co-présidents du groupe de travail visant à assurer la centralité des droits de l'homme à toutes les étapes du processus politique et de réconciliation, ainsi qu'à établir un dialogue permanent et inclusif pour améliorer la situation des droits de l'homme en Libye.

Troisièmement, la Suisse observe avec inquiétude que progressivement un discours populiste est invoqué par les agences de sécurité et d'autres acteurs, pour justifier un contrôle excessif qui restreint les droits fondamentaux. Dans ce contexte, nous sommes préoccupés par la récente introduction d'une nouvelle procédure à l'aéroport de Mitiga qui restreint la liberté de mouvement des femmes.

En outre, nous regrettons que des restrictions bureaucratiques continuent de criminaliser le travail des organisations de la société civile libyennes et internationales. Toute législation sur ces organisations

doit être conforme aux obligations nationales et internationales de la Libye, telles que le Pacte international relatif aux droits civils et politiques auquel la Libye a adhéré. Ce pacte protège notamment les droits fondamentaux à la liberté d'expression, de réunion pacifique et d'association, ainsi que le travail des organisations de la société civile et des défenseurs et défenseuses des droits de l'homme. L'ancienne loi n° 19 de 2001 ne répond pas à ces normes qui sont obligatoires pour la Libye.

En ce qui concerne la situation sécuritaire, nous avons suivi avec inquiétude les rapports faisant état de l'utilisation de la force, y compris dans des zones habitées, comme récemment à Zawiyah. Nous demandons à tous les acteurs de prendre les mesures nécessaires pour garantir la protection de la population civile. Parmi elle, se trouvent également les personnes déplacées internes. À cet égard, la Suisse exhorte le gouvernement libyen à continuer de trouver des solutions durables pour ces dernières afin de répondre à leurs besoins tels que l'amélioration de l'accès aux services de base et les efforts de reconstruction.

Monsieur le Président,

La Suisse est convaincue qu'il ne peut y avoir de solution durable - en Libye et ailleurs - sans répondre aux droits de l'homme de chaque individu, en particulier des individus qui sont vulnérables. C'est pourquoi nous sommes prêts à continuer à nous engager et à coopérer dans ce domaine.

Je vous remercie.

Unofficial English version

Mister President,

I would like to thank Special Representative Abdoulaye Bathily for his presentation. I would also like to thank the Chair of the Sanctions Committee for his presentation. Ms. Abeir Imneina's words remind us of the importance of the Women, peace and security agenda, and we thank her.

Before elaborating on three points, allow me to refer to the tragic shipwreck in the Mediterranean after an overloaded boat capsized and sank off the coast of Greece on its way from Libya. Thousands of migrants die and disappear every year in the Mediterranean. We are saddened by the news of this shipwreck, and I express my deepest condolences to the victims and their families.

Mister President,

Firstly, Switzerland takes note of the work carried out by the 6+6 Committee in Buznika to reach agreement on draft electoral laws. While these represent an essential step in the political process, electoral laws alone will not pave the way for elections. An inclusive pre-electoral agreement is needed to guarantee a conducive environment for these elections and acceptance of their results. In this agreement, Libyan stakeholders will have to present firm commitments to guarantee the security of the electoral process, respect for freedom of expression and association, and the full participation of civil society. The agreement must also contain clear milestones and precise deadlines. This process can only be carried out under the auspices of the United Nations Support Mission in Libya (UNSMIL) and through the personal commitment of Special Representative to whom Switzerland reiterates its full support. Switzerland therefore urges all Libyan players to engage constructively, sincerely and substantively, with the mediation that the Special Representative will be undertaking from now on to outline the contours of this pre-electoral pact.

Secondly, Switzerland encourages the international community to support the Special Representative in a united and coherent manner. We are ready for such support, particularly at the various levels of the Berlin Process. On May 22, Switzerland and the other co-chairs convened a plenary meeting of the Working Group on International Humanitarian Law and Human Rights in Tripoli. This session ended with the signing of a Declaration of Intent between the Presidential Council and the co-chairs of the working group aimed at ensuring the centrality of human rights at all stages of the political and reconciliation process, as well as establishing a permanent and inclusive dialogue to improve the human rights situation in Libya.

Thirdly, Switzerland notes with concern that a populist discourse is gradually being invoked by security agencies and other actors to justify excessive control that restricts fundamental rights. In this context, we are concerned by the recent introduction of a new procedure at Mitiga airport that restricts women's freedom of movement.

Furthermore, we regret that bureaucratic restrictions continue to criminalize the work of Libyan and international civil society organizations. Any legislation on these organizations must comply with Libya's national and international obligations, such as the International Covenant on Civil and Political Rights, to which Libya has signed up to. In particular, the Covenant protects the fundamental rights to freedom of expression, peaceful assembly and association, as well as the work of civil society organizations and human rights defenders. The former law no. 19 of 2001 does not meet these standards, which are binding in Libya.

With regard to the security situation, we have followed with concern reports of the use of force, including in populated areas, as recently in Zawiyah. We call on all actors to take the necessary measures to guarantee the protection of the civilian population. This also includes internally displaced persons. In this respect, Switzerland urges the Libyan government to continue to find sustainable solutions for the latter, in order to meet their needs such as improving access to basic services and reconstruction efforts.

Mister President,

Switzerland is convinced that there can be no lasting solution - in Libya and elsewhere - without addressing the human rights of every individual, especially those who are vulnerable. This is why we are ready to continue our commitment and cooperation in this area.

I thank you.